



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Congrès national de la Société des membres de la Légion d'honneur**

*Intervention de M. Pascal MAILHOS  
Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfet du Rhône*

8 juin 2022  
Lyon

Monsieur le Grand Chancelier de la Légion d'honneur, mon Général,

Monsieur le Président de la Société des membres de la Légion d'honneur, Amiral,

Mesdames et Messieurs les Présidents de section,

Mesdames et Messieurs les membres de la SMLH,

Au moment de prendre la parole devant vous, je ne peux m'empêcher de repenser à cette phrase que m'a dite un jour un de nos jeunes compatriotes.

Je visitais un centre de formation, plus précisément un EPIDE : établissement public d'insertion dans l'emploi, comme il en existe une vingtaine en France.

Ces établissements font un travail remarquable pour accompagner les jeunes en difficulté, peu ou pas qualifiés, et qui peinent à trouver un travail ou une formation en leur donnant des compétences, des connaissances, mais aussi des savoir-être : chaque matin, les jeunes en uniforme prennent part au lever de nos couleurs dans la cour de leur centre.

Ce jeune dont je fis la connaissance remarqua la rosette que je portais à la boutonnière. Il me demanda alors, de manière spontanée, et avec une saine curiosité, ce qu'elle signifiait.

Je lui expliquai ce qu'elle symbolisait, qu'elle était portée par des membres de la Légion d'honneur, et ce qu'était la Légion d'honneur.

Il m'a alors répondu d'une phrase que j'ai bien gardée en mémoire : « peut-être qu'un jour, moi aussi, je pourrai être décoré ».

Mesdames et Messieurs, ce jeune Français avait compris une chose : c'est que grâce à l'aide qui lui était apportée, mais aussi par ses mérites, il pourrait un jour avoir l'honneur d'accéder à une distinction qui aurait pu lui sembler hors de portée, qui lui était étrangère, voire inconnue.

Je repense aujourd'hui à ces mots, car ils sont pour nous à la fois un encouragement et un appel.

Un encouragement d'abord, parce qu'ils nous montrent que la Légion d'honneur reste un modèle, une référence, un horizon possible et souhaitable. Certains pensent peut-être encore que la Légion d'honneur se demande, et que son attribution est une affaire de cooptation. Mais l'immense majorité de nos concitoyens connaissent la Légion d'honneur, et comprennent sa signification, ses valeurs, sa portée.

Un appel, ensuite. L'appel à ce que le premier des ordres joue et continue de jouer son rôle dans la société française : cette mission assignée à chaque décoré au moment de recevoir les insignes de la Légion d'honneur.

Depuis que je les ai moi-même reçus, et depuis plus de 20 ans que je suis préfet, j'ai appris à bien connaître cette grande famille qu'est la société des membres de la Légion d'honneur. Je sais que l'on y apprécie la sincérité et la franchise, et c'est ainsi que je vous parlerai. En quoi consiste cette mission, cette exigence ?

\*

D'abord, c'est être tournés vers les autres. Entièrement. Sans réserve.

Nous n'avons pas reçu cette distinction comme une récompense avant de rentrer chez nous, fermer notre porte, nous replier sur nous-mêmes.

Je dis souvent qu'il y a trois moments dans une décoration.

Le premier est celui de la publication officielle : c'est un temps public, une information accessible à tous.

Le deuxième est celui de la remise de décoration : c'est un moment plus restreint, partagé avec les personnes qui nous sont chères. C'est aussi le moment où une relation personnelle se construit entre le parrain ou la marraine dans l'ordre, et le filleul ou la filleule qui y est accueilli.

Mais il y a aussi un troisième temps, parfois oublié, qui est celui de la remise du brevet. C'est elle qui symbolise l'entrée dans l'ordre, et rappelle sa dimension collective.

Nous avons peut-être un peu perdu cet aspect collectif, et je regrette qu'il ne soit plus possible d'organiser, comme c'était le cas, des cérémonies de remise des brevets dans les préfectures. Par souci d'organisation ou d'économie, il a été décidé il y a quelques années que les brevets seraient envoyés directement au récipiendaire par courrier. Je pense que si nous pouvions reconsidérer cette décision, nous rappellerions utilement la dimension collective de l'ordre, et votre association y gagnerait en visibilité auprès des nouveaux membres.

Mais l'ordre n'est pas un cercle, un club, un cénacle. Au contraire. C'est un groupe, une équipe, un collectif. Si notre appartenance à l'ordre favorise les rencontres, c'est bien pour que nous menions des projets en commun afin de mieux agir pour la société, afin de nous tourner encore davantage vers les autres : parce que le militaire peut travailler avec le scientifique, parce que le fonctionnaire connaît l'écrivain, parce que l'entrepreneur peut bâtir avec le bénévole.

Les décorés de la Légion d'honneur ont toujours été en lien étroit avec la société française.

Quand la France combat, la Légion d'honneur honore ses militaires.

Quand la France affronte l'épidémie, elle décore ses soignants.

Quand la France apporte au monde la force de ses idées, la beauté de ses œuvres, la lumière de ses découvertes, elle distingue ses personnalités, ses artistes, ses scientifiques.

La Légion d'honneur est au cœur de la France, et le cœur des décorés bat au même rythme que celui de la France.

Je sais que vous êtes attentifs à ne pas tomber dans le piège du repli, de l'entre-soi, car cela signifierait ne plus être capables de dialoguer avec la société, de la comprendre, de l'écouter. La SMLH mène de multiples projets, partout en France, auprès des jeunes, pour les personnes qui demandent la naturalisation, en faveur de la transmission et de la mémoire.

Soyez en remerciés !

\*

La deuxième exigence à laquelle vous répondez est la solidarité.

« Solidarité » est le troisième terme de votre devise, comme elle est le troisième terme de la devise républicaine : à la fin, non pas parce qu'il serait moins important que les deux premiers, mais parce qu'il les couronne et leur donne du sens.

La solidarité donne sens à l'honneur et à la patrie, parce que l'honneur n'est pas solitaire, et parce que la patrie est liée à un groupe, à un projet collectif, à une Nation.

La fraternité donne sens à la liberté et à l'égalité, parce qu'elle les empêche de s'affronter – la fraternité fut un temps au centre de la devise républicaine : liberté, fraternité, égalité. La fraternité est bien le mortier de notre devise.

Cet impératif de solidarité vaut évidemment au sein de l'ordre : la Légion d'honneur n'est forte qu'en étant unie. Nous n'avons pas été rassemblés par un ordre pour nous comparer, ou pour mettre en avant nos différences, même s'il ne s'agit pas de les gommer : les honneurs héréditaires, les décorés au péril de leur vie, les civils, les militaires.

Nous sommes entrés dans l'ordre avec la diversité de nos parcours, de nos expériences, de nos métiers. Mais ce qui nous rassemble est plus fort que ce qui nous sépare : « soyez uni », clamait Victor Hugo aux Parisiens lorsque la capitale était menacée par la guerre, « soyez unis, vous serez invincibles ».

Mais cet impératif de solidarité vaut aussi pour les relations de l'ordre avec le reste de la société. Vous faites preuve de cohérence, parce que vous savez que vous ne pouvez pas prôner la solidarité au sein de l'ordre sans appliquer également cette exigence aux autres.

C'est pourquoi vous êtes si nombreux à parrainer des jeunes pour les accompagner dans leurs choix et les aider dans la vie – et je peux témoigner, pour être moi-même parrain, qu'il n'y a pas de plus bel engagement ! C'est une expérience de la fraternité vécue, concrète, sensible.

Vous êtes une main tenue pour les plus fragiles, les plus isolés, ceux qui ne sont pas nés avec les mêmes chances que d'autres dans la vie. Vous êtes le ciment de la Nation.

\*

La troisième exigence, à laquelle vous répondez également, est l'exemplarité. Être décoré, porter les insignes de la Légion d'honneur, vous le savez, est une responsabilité. Elle nous engage. Elle nous oblige.

Être décorés, c'est être appelés à continuer ce qui nous a valu d'être distingués par la République. Ce n'est pas une fin, c'est un début, un nouveau départ, un recommencement.

Soyons donc fiers de porter cette décoration, non pas pour nous mettre en avant, mais pour la mettre en valeur : qui regarde sa propre décoration est voué à souffrir de torticolis !

Soyons fiers de porter cette décoration, non pas pour nous en enorgueillir, mais pour nous aiguillonner : ne dit-on pas que « l'honneur doit être un éperon pour la vertu, et non pas un étrier pour l'orgueil ».

Mais pour ce qu'elle signifie pour d'autres, afin que celui ou celle qui la voit se dise : qu'a réalisé cet homme, qu'a réalisé cette femme pour mériter de recevoir cette distinction ? En quoi peut-il, en quoi peut-elle m'aider, m'accompagner, me servir de référence afin qu'un jour, peut-être, je porte à mon tour cette décoration qui oblige à la transmission ?.

A chaque cérémonie, lorsque la Marseillaise retentit, je ressens la fierté et l'exigence d'appartenir à cet ordre deux fois centenaire. Je sais que vous ressentez cette même fierté, cette même exigence.

A chaque commémoration, lorsque se lèvent nos couleurs, je ressens le poids de la responsabilité que cette distinction emporte – mais ce poids, vous le savez comme moi, n'est pas un fardeau, il est léger à porter.

\*

L'ouverture aux autres, la solidarité, l'exemplarité : autant d'exigences que la SMLH a faites siennes, et qui doivent nous guider pour l'avenir.

Célébrer un centenaire, c'est évidemment avoir derrière soi une histoire, longue ; un passé, riche.

Ces moments de gloire ne doivent pas nous enfermer, nous corseter, mais nous donner de l'élan, de l'allant, des projets.

Peu d'associations fêtent leur cent ans d'existence. Aussi ce centenaire doit-il nous rappeler combien l'avenir est vaste. Combien les attentes de la société sont grandes. Combien la France a besoin de vous, de vos idées, de vos énergies !

Vous pouvez compter sur le soutien de l'État dans vos projets. Car la France a toujours pu compter sur les femmes et les hommes distingués par la Légion d'honneur.

Vive la Légion d'honneur ! Vive la République ! Vive la France !